


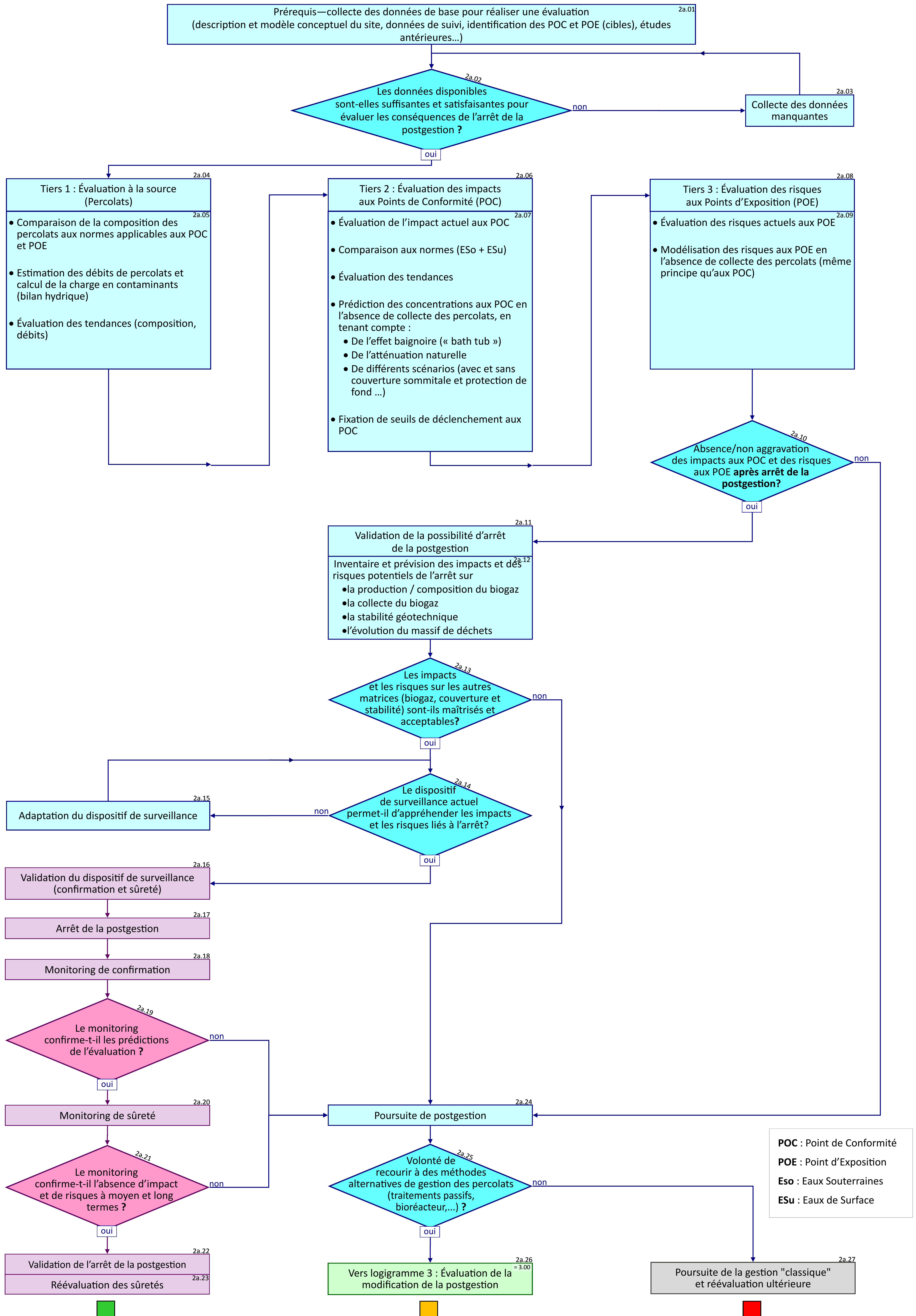
Méthodologie d'évaluation de la possibilité d'arrêter ou de modifier la postgestion des C.E.T. et anciennes décharges

LOGIGRAMME 1 MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE



Méthodologie d'évaluation de la possibilité d'arrêter ou de modifier la postgestion des C.E.T. et anciennes décharges

LOGIGRAMME 2A PERCOLATS/EAU — ÉVALUATION DE LA POSSIBILITÉ D'ARRÊT DE LA POSTGESTION



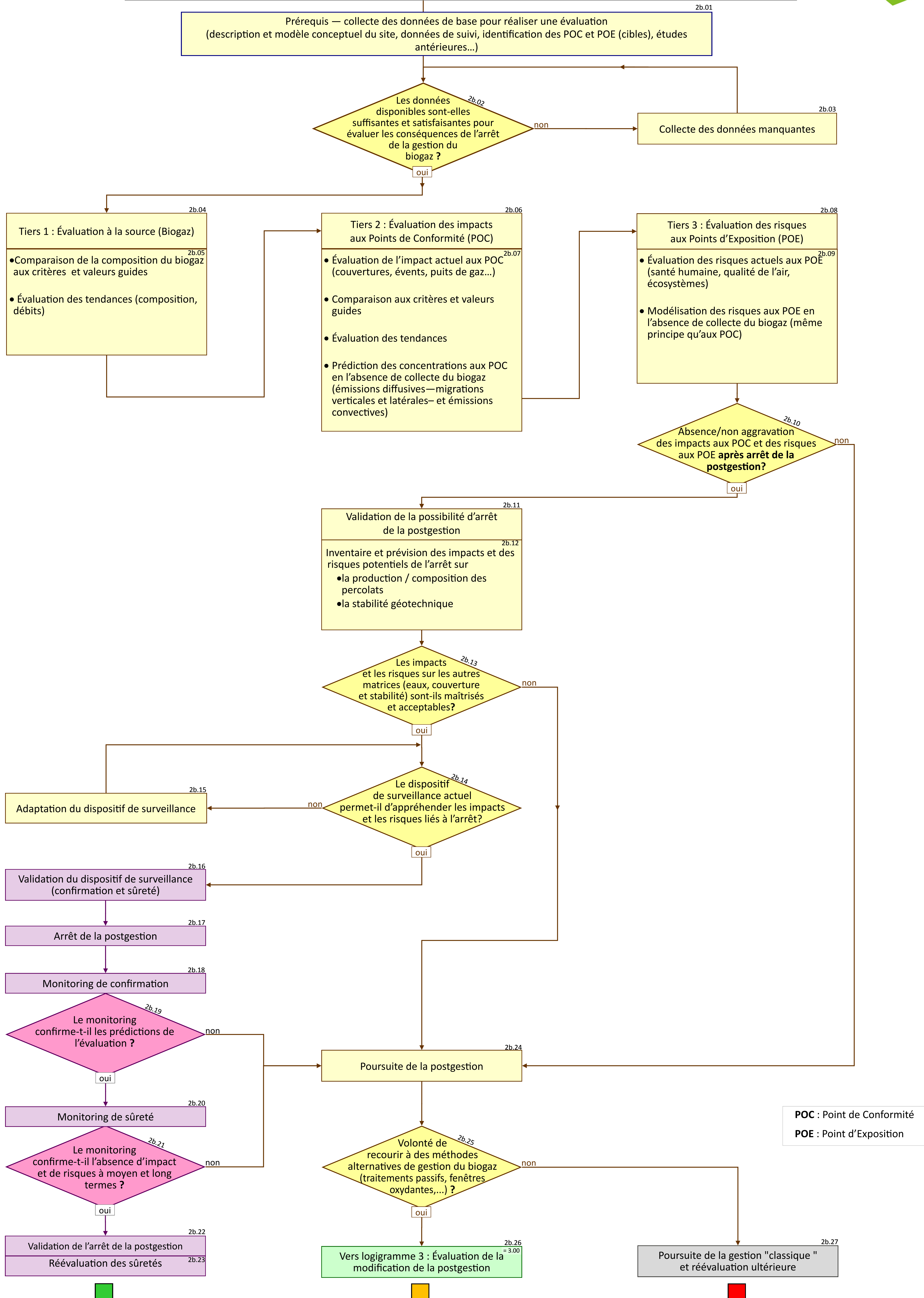
Méthodologie d'évaluation de la possibilité d'arrêter ou de modifier la postgestion des C.E.T. et anciennes décharges

LOGIGRAMME 2B BIOGAZ/AIR — ÉVALUATION DE LA POSSIBILITÉ D'ARRÊT DE LA POSTGESTION

PRÉREQUIS


ÉVALUATION DE LA POSSIBILITÉ D'ARRÊTER LA POSTGESTION

MISE EN OEUVRE DE L'ARRÊT ET MONITORING



LOGIGRAMME 3

ÉVALUATION DE LA POSSIBILITÉ DE MODIFIER LES ACTIVITÉS DE POSTGESTION



Logigrammes décisionnels - Prérequis

Données nécessaires pour l'évaluation de l'arrêt ou de la modification de la postgestion des C.E.T.

1. Prérequis Généraux

Stratégie d'usage futur du site	Plan d'usage futur, contrôle et validation de l'usage, contraintes liées au redéveloppement du site.
Description du site	<p>Plan du site, limites de propriété.</p> <p>Étanchéité (fond de forme, flancs, couverture) : caractéristiques de la barrière active, intégrité, topographie du fond de forme, type de couverture (perméabilité).</p> <p>Drainage des percolats et du biogaz.</p> <p>Casiers : géométrie, taille, épaisseur de déchets, volume comblé.</p> <p>Enfouissement : date de début/fin d'exploitation, phasage d'exploitation, masse/volume total des déchets, nature des déchets, caractérisation des déchets (pouvoir méthanogène, composition brute, tests de lixiviation...).</p> <p>Pratiques d'enfouissement spéciales (ex. recirculation de percolats) : localisation et description (mise en œuvre, suivi).</p> <p>Installations opérationnelles sur site (station d'épuration, installations de traitement du biogaz, stations d'analyses de la qualité de l'air ambiant...).</p>
Données de suivi générales	Données météorologiques : précipitations, température, direction des vents dominants,...
Réglementations	<p>Législation en vigueur (conditions sectorielles, particulières).</p> <p>Obligations de surveillance environnementale.</p> <p>Historique des non-conformités.</p> <p>Impacts environnementaux identifiés liés à l'exploitation du C.E.T.</p> <p>Mesures correctives appliquées.</p>
Sensibilité du site	<p>Identification des sources de pollution.</p> <p>Identification des récepteurs et des cibles.</p> <p>Identification des voies de transport vers les cibles.</p> <p>Recensement des plaintes.</p>

2. Prérequis pour la matrice EAUX (percolats, rejets, eaux souterraines, eaux de surface)

<p>Description du site</p>	<p>Percolats : description des installations de collecte (écoulement gravitaire, chambres de relevage, puits de pompage, drains), identification et localisation des points de prélèvement des percolats bruts/par zone.</p> <p>Installations de traitement (STEP) : description des installations de traitement, historique d'exploitation et de maintenance, volumes traités, performances de la STEP.</p> <p>Rejets : identification et localisation des points de rejet, points de prélèvement.</p> <p>Eaux de surface : caractéristiques morphologiques, état qualitatif, débit du cours d'eau, drainage possible des eaux souterraines, localisation des points de rejet, localisation des points de prélèvement (amont, aval).</p> <p>Identification et localisation des points de conformité (POC) et points d'exposition (POE).</p> <p>Eaux souterraines : données hydrogéologiques - caractéristiques de l'aquifère, caractéristiques de la zone non saturée, paramètres d'écoulement de la nappe.</p> <p>Description du réseau de piézomètres, localisation et identification des piézomètres amont/aval, nappe(s) sollicitée(s) par chaque piézomètre, logs de forages, piézométrie, essais de pompage, pompage/drainage sous membrane.</p> <p>Prises d'eau potable : localisation, zones de protection (forfaitaires ou arrêtées), exploitation.</p> <p>Identification et localisation des points de conformité (POC) et points d'exposition (POE).</p>
<p>Données de suivi</p>	<p>Percolats : historique des analyses, évolution temporelle, composition, volumes générés/collectés (pour le site et par casier/cellule).</p> <p>Rejets de la station d'épuration : historique des analyses, évolution temporelle, débits rejetés, identification des paramètres problématiques, mesures correctives mises en œuvre.</p> <p>Eaux de surface : historique des analyses, impact amont/aval, mesures correctives mises en œuvre.</p> <p>Eaux souterraines : historique des analyses et niveaux piézométriques, évolution temporelle, identification des piézomètres impactés, extension du panache de contamination, mesures correctives mises en œuvre.</p>
<p>Réglementations</p>	<p>Seuil légaux : identification des paramètres et seuils applicables pour les rejets, les eaux souterraines (seuils de vigilance, seuils de déclenchement, valeurs seuils et d'intervention (décret relatif à la gestion des sols du 05 décembre 2008), normes de potabilité) et eaux de surface (normes de qualité environnementale (NQE), état écologique).</p>

3. Prérequis pour la matrice AIR (biogaz, émissions atmosphériques, air ambiant, odeurs, émissions surfaciques)

Description du site	<p>Biogaz : débits collectés (pour le site et/ou par casier/cellule), composition, modélisation/estimation de la production, pouvoir méthanogène total/résiduel des déchets, installations de collecte (réseau de puits de gaz/drain, dispositifs de contrôle), localisation des points de prélèvement, méthode de prélèvement.</p> <p>Installations de traitement : description des moteurs/torchères, système de prétraitement, débits traités, dispositifs de contrôle, maintenance, localisation des points de prélèvement/contrôle des émissions, méthode de prélèvement.</p> <p>Émissions surfaciques : moyens et méthodes de mesures, identification des zones de faiblesse potentielles.</p> <p>Migrations latérales : description du réseau de puits périphériques, localisation, méthode de prélèvement.</p> <p>Qualité de l'air ambiant : description et localisation des stations de suivi de la qualité de l'air ambiant, maintenance, paramètres suivis.</p> <p>Odeurs : description des installations et des méthodes de suivi des odeurs (capteurs, nez électroniques, olfactométrie déambulatoire), paramètres suivis, description des installations visant à réduire les odeurs (aspersion de produits désodorisant, ...), maintenance des installations.</p> <p>Identification et localisation des points de conformité (POC) et points d'exposition (POE).</p>
Données de suivi	<p>Biogaz : composition du biogaz (paramètres majeurs et composés en trace), historique des analyses, évolution temporelle (composition, production globale/locale – par zone, pression de gaz dans les puits...), dépression maintenue au sein du massif de déchets.</p> <p>Rejets atmosphériques : historique des analyses, évolution temporelle, identification des paramètres problématiques, mesures correctives mises en œuvre.</p> <p>Émissions surfaciques : suivi des concentrations et/ou des flux émissifs de biogaz, identification et description des zones émissives, évolution temporelle de l'extension des zones, mesures correctives mises en œuvre.</p> <p>Migrations latérales : suivi des concentrations/débits et des pressions, évolution temporelle, identification des zones de fuites latérales, mesures correctives mises en œuvre.</p> <p>Qualité de l'air ambiant : suivi des concentrations, identification des paramètres problématiques, mesures correctives mises en œuvre.</p> <p>Odeurs : suivi des odeurs, paramètres problématiques, évolution de la zone de nuisance, suivi des plaintes, mesures correctives mises en œuvre.</p>
Réglementations	<p>Seuil légaux : identification des seuils et/ou valeurs guides applicables au biogaz, à l'émission (installations de traitement, déperditions surfaciques sur site et en périphérie) et à l'immission (odeurs, qualité de l'air ambiant).</p>

4. Prérequis pour les couvertures et la stabilité du C.E.T.

Stratégie d'usage futur du site	Critères de performance pour l'usage futur du site (couverture).
Description du site	Couverture : description de la couverture (provisoire, définitive, épaisseur, matériaux utilisés, perméabilité, système d'étanchéité-drainage), gestion des eaux de ruissellement, contrôle des infiltrations, performance de la couverture, végétalisation, entretien de la couche végétalisée. Stabilité : mesures des tassements (levés topographiques), pentes des flancs, cote finale, aménagements effectués/à effectuer, maintenance, phénomènes de glissement de terrain.
Données de suivi	Couverture : suivi des tassements, suivi des performances de la couverture, identification des problèmes d'intégrité, mesures correctives mises en œuvre. Stabilité : suivi de la stabilité géotechnique, identification des problèmes de stabilité, suivi de l'érosion, de la formation de ravines, mesures correctives mises en œuvre.
Réglementations	Impositions légales : seuil limite permettant de statuer sur la fin des tassements, pente limite maximale.